

SOMMAIRE

Édito, dates à retenir.....	P. 1
Déficit 2022-2023	P. 2
ANS & fonds de solidarité.....	P. 2
Budget 2024-2025	P. 3
Élections UNSS	P. 4
PNDSS & Règlement Fédéral.....	P. 5
Séminaire Sport Scolaire 2024	P. 6
JNSS et ESSD	P. 7
Les incontournables de la rentrée	P. 8

BIENVENUE !

Comme à chaque rentrée, de nouvelles et de nouveaux collègues intègrent les équipes EPS dans les établissements, les districts ou encore les services UNSS. Et, parce qu'elles et ils feront peut-être leur première rentrée, nous nous devons de donner le meilleur accueil possible, professionnel, convivial et militant aux stagiaires, contractuel·les et alternant·es.

Ensemble, nous travaillerons au Sport Scolaire de demain !

CE QUI VA MARQUER L'ANNÉE...

- JNSS : 18 septembre 2024
- Augmentation de l'affiliation et de la licence
- Un nouveau Règlement Fédéral ?

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DU SNEP-FSU

- **Semaine de l'EPS** du 18 au 22 novembre 2024
- **Stage syndical national Sport Scolaire** les 28 & 29 novembre 2024

RDV à la rentrée avec un bon réflexe...

**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**



Avec le SNEP-FSU pour défendre nos métiers, l'EPS, le sport et le sport scolaire.

ÉDITO

Les Jeux Olympiques sont maintenant terminés et les Jeux Paralympiques en passe de l'être. On a pu voir de nombreux jeunes dans les tribunes, dans les fan-zones ou encore au Club France. Des jeunes licencié·es UNSS ont pu interviewer des athlètes et des membres de délégations étrangères, d'autres étaient bénévoles. L'engouement pour les performances et la découverte de sports peu médiatisés, vont probablement susciter chez les jeunes des envies de s'inscrire dans les clubs ou dans les AS de nos établissements. Serons-nous prêt·es à les accueillir dans les meilleures conditions ?

Les politiques sportives menées par l'État, depuis plus d'une décennie, vont à contrario de l'ambition affichée de faire de la France une nation sportive. L'EPS et le Sport Scolaire ont subi des mauvais coups pendant le 1^{er} quinquennat de Macron et celui en cours : 5 000 équipements sportifs qui ne répondent pas à nos besoins, 1 000 postes EPS supprimés, soit autant de forfaits AS, le fiasco 2S2C et les 2 h de sport au collège concurrentiels aux AS, une subvention à l'UNSS qui n'a pas bougé depuis 2018, le « Pacte » avec le chantage au remplacement de courte durée (RCD) qui compromet les rencontres. L'engagement de nos collègues dans les AS et dans les services UNSS est toujours sans faille, mais suffira-t-il ?

Les politiques financière et sportive de l'UNSS sont de plus en plus contestées, y compris maintenant par ses administrateur·rices : à l'Assemblée Générale du 05/07/2024, le budget 2024-2025 a été voté avec seulement 2 voix d'écart et le Règlement Fédéral a été rejeté ! Une nouvelle AG est programmée le 10/09/2024. À n'en pas douter, elle sera rude comme la précédente, car c'est l'offre de pratique des jeunes qui est en passe d'être diminuée.

Le Service public du Sport Scolaire est un outil précieux. Le SNEP-FSU continuera à le défendre, avec vous, pour notre métier et pour nos élèves.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

camille.jacques@snepfusu.net

nathalie.francois@snepfusu.net

**AUGMENTER LES HORAIRES D'EPS À L'ÉCOLE,
C'EST FONDAMENTAL !**

Signer la pétition 4 h d'EPS en scannant ce QR Code.



SEPTEMBRE 2024

LE DÉFICIT RECORD 2022-2023 : 12,3 M€

5,8 M€ de déficit pour l'année 2022 et 6,5 M€ de janvier à août 2023, quel triste record !

La Direction Nationale UNSS (DN UNSS) a tenté des explications qui n'ont jamais convaincu le SNEP-FSU. Si nous ne contestons pas le déficit de la Gymnasiade Normandie 2022 (2,1 M€), imputer le déficit aux remises sur le contrat licences dans la période COVID (3,2 M€ de ressources en moins pour l'UNSS) et à l'inflation, la ficelle est un peu grosse !

La DN UNSS a profondément modifié et augmenté les coûts de fonctionnement de sa structure (hors coûts de l'énergie, du transport, de l'hébergement). L'UNSS a recruté de nouvelles-aux collaborateur-rices dont, selon elle, les « talents » doivent être mieux rémunérés. Elle s'est adjoint les services payants de cabinets et de prestataires en comptabilité, en communication, en ressources humaines. Elle a signé un accord-cadre-transport que le SNEP-FSU a largement dénoncé, tant il a fait exploser les coûts. Elle a augmenté de 13,4 % les rémunérations de ses plus haut-es dirigeant-es.



Un nouveau déficit à craindre pour l'exercice 2023-2024 ?

Dès janvier 2024, des mesures correctrices ont été annoncées : annulation des compétitions internationales, suppression de 14 Championnats de France et de nombreuses rencontres dans les territoires. Les « économies » se seront faites quasiment exclusivement sur le dos des élèves !

LES AIDES VERSÉES AUX AS : ANS & FONDS DE SOLIDARITÉ

BILAN 2024 DE L'ANS (subventions Agence Nationale du Sport)

Depuis 2020, chaque fédération a la charge d'instruire les projets et de valider la liste des bénéficiaires ainsi que les montants attribués.

Les dossiers de demande de subventions sont déposés sur la plateforme « Compte Asso ». Ils sont étudiés par les services UNSS qui les transmettent au comité de pilotage national (sont membres le SNEP-FSU et les élu-es des AS) pour décision finale. Les subventions sont versées directement aux AS et aux services UNSS dont les projets sont retenus.

BILAN AS & SERVICES UNSS DÉCONCENTRÉS

La volonté de l'ANS est d'arriver à terme à 50 % de l'enveloppe pour les AS. En 2024, ils ont réussi leur objectif, car 1 353 000 € ont été distribués (contre 1 391 300 € en 2023), dont 50 % à destination des services UNSS et 50 % aux AS (45 % l'an dernier). 206 600 € de l'enveloppe sont réservés aux DOM (contre 212 400 € en 2023).

Les 680 300 € destinés aux AS ont permis d'attribuer une subvention à 497 AS. Le nombre d'AS ayant obtenu une subvention varie de 2 à 81 selon les académies. La moyenne des subventions accordées est de 1 368 €.

BILAN DU FONDS DE SOLIDARITÉ (AS uniquement)

60 000 € (comme l'an dernier) ont été ventilés auprès de 122 AS (112 l'année dernière). 219 AS avaient fait une demande (157 l'an dernier !) : 120 AS de collège (54,8 % des demandes), 68 LP/LPO (31,1 %), 25 LGT (11,4 %), 3 EREA et 3 lycées agricoles. L'aide moyenne accordée est de 492 € (536 € l'an dernier).

Les sommes attribuées s'échelonnent de 200 à 1 000 €, tout comme l'année passée.

BUDGET 2024-2025

La rentrée sera difficile pour les familles et les AS qui devront payer davantage, tout en ayant moins d'offre de pratiques !

La mascarade du CA du 23 mai, sans concertation préalable et un chiffrage approximatif des évolutions de certaines lignes, notamment des licences et crédits d'animation, a conduit le ministère à organiser une réunion le 07 juin, réunir un CA extraordinaire le 21 juin, puis enfin une AG le 05 juillet.

Le SNEP-FSU n'a été que partiellement entendu entre le budget de mai et celui qui a été proposé au vote de l'AG du 05 juillet avec un fléchissement de l'augmentation des licences (+ 9 % au lieu de 20 %) et une révision à la hausse des crédits d'animation.



Pour autant, **le SNEP-FSU, comme les élu-es des AS, ont voté contre ce budget**, car, si nous ne contestons pas le coût de l'inflation, les efforts auraient dû être partagés. Or le ministère de l'EN n'a pas augmenté sa subvention (inchangée depuis 2018), l'Agence Nationale du Sport (ANS) a baissé la sienne et surtout, l'UNSS ne concède que quelques baisses dans ses dépenses de fonctionnement et maintient l'accord cadre transports.

L'équilibre du budget tient donc uniquement sur l'apport financier supplémentaire des familles et des AS et sur la baisse des rencontres. À noter qu'avec le projet de Règlement Fédéral (rejeté pour l'heure), l'UNSS prévoit une diminution de 27 % des championnats de France avec toutes les phases qualificatives afférentes.

Le budget 2024-2025 a été adopté à une très courte majorité (2 voix) à l'AG du 05/07/2024 :
23 POUR - 21 CONTRE (SNEP-FSU, élu-es des AS + 3 voix) – 1 ABSTENTION

Les principaux éléments du budget 2024-2025

Le budget s'élève à 37,1 M€, contre 35 M€ l'an dernier.

Parmi les ressources

63 % proviennent des licences/affiliations et de la participation des AS (mutualisation transport et forfaits Championnats de France), identiques à l'an dernier.

Parmi les dépenses

55 % sont consacrés aux animations sportives (transport, hébergement), contre 57 % l'an dernier. La DN UNSS a confirmé la réduction du coût du prestataire comptabilité (KPMG), la baisse des assurances (centralisation de tous les services en territoires).

Concernant les salaires et les rémunérations, nous n'aurons pas les réponses attendues, mais surtout la désagréable information que la masse salariale avait été sous-évaluée dans le budget précédent. Cette ligne budgétaire représentait 22,3 % des dépenses contre 23,4 % dans le budget 2024-2025 !

Le budget d'investissement

- Il a été adopté avec 20 voix POUR et 19 ABSTENTIONS (SNEP-FSU, élu-es des AS + 3 voix).
- 500 000 € seront investis pour l'achat de logiciels, bureaux/ordinateurs, matériel sportif, véhicules/remorques (à condition qu'ils soient cofinancés avec les collectivités territoriales).

Ce qu'il faut retenir pour les AS à la rentrée :

- L'affiliation passe de 80 à 100 € pour toutes les AS (+ 20 €).
- Le prix de la licence passe de 15,62 € à 17,03 € (+ 9 %).
- Le contrat sera plafonné à 2 900 €.

Ce qui ne bouge pas :

- Le demi-contrat pour les collèges RP+ et les LP de l'ex-éducation prioritaire.
- Le contrat accompagné (la licence individuelle reste à 20,79 €).
- Gratuité du contrat pour les EREA, les CFA, les établissements spécialisés et ceux de l'AEFE.

Ce que l'UNSS a concédé :

Sur notre insistance, l'expérimentation en septembre d'un accord cadre transport au niveau district sera lancé dans un département qui devrait être déterminé dans les prochains jours.

ÉLECTIONS UNSS

Le processus électoral UNSS pour le mandat 2024-2028 s'est terminé le 5 juillet lors de l'AG nationale avec la désignation des élu-es des AS qui siègeront au CA UNSS. **Les listes « Le sport scolaire, un droit pour toutes et tous » (soutenues par le SNEP-FSU) sont arrivées en tête dans tous les conseils départementaux et régionaux ; celle de l'AG nationale, restée seule en lice, a emporté tous les sièges.** Les représentant-es des AS de toutes les instances continueront donc à défendre un service public du Sport Scolaire accessible à moindre coût, pour toutes et tous, sur tout le territoire.



Nous avons eu à cœur de représenter au mieux l'ensemble des AS. La liste nationale réunit ainsi 24 académies sur 30 (contre 14 au dernier mandat). Tous les types d'établissement sont représentés : collège, lycée, lycée professionnel, lycée agricole ; des établissements ruraux et urbains ; des établissements classés en éducation prioritaire également.

	Nom et prénom	Académie		Nom et prénom	Académie
1	PELTIER MÉLANIE	VERSAILLES (78)	16	BONECHER LAURENT	GUYANE (973)
2	BOISSE GIL	ORLÉANS (41)	17	COURGIBET CYNTHIA	MARTINIQUE (972)
3	DUFOUR JEANNE	TOULOUSE (46)	18	MARGUIN NICOLAS	DIJON (21)
4	JOUFFREY NICOLAS	GRENOBLE (38)	19	SALVIAT THIBAUT	LIMOGES (23)
5	VITALI NATHALIE	CORSE (2A)	20	DELYE VINCENT	LILLE (62)
6	RAYNAL THIERRY	NORMANDIE (50)	21	RUDOLF CORALIE	STRASBOURG (67)
7	GROSPERRIN MARLÈNE	BESANÇON (39)	22	MOULLIÈRE VINCENT	MONTPELLIER (30)
8	CUQ STÉPHANE	CLERMONT (15)	23	LENORMAND FRÉDÉRIC	NORMANDIE (27)
9	POLONIO FLORENCE	NICE (06)	24	GRANJON VALÉRIE	LYON (69)
10	LESNE EMMANUEL	RENNES (35)	25	LIETSCH ADRIEN	NANCY (57)
11	BERNARDIN PASCAL	MARSEILLE (13)	26	HENNOUNI MEHDI	POITIERS (86)
12	LACOMBE SARAH	PARIS (75)	27	BOSSY CHRISTINE	MARSEILLE (13)
13	GIRAUDON LIONEL	BORDEAUX (33)	28	FAUGEROUX MATHIEU	PARIS (75)
14	BINET APOLLINE	NANTES (44)	29	TATINCLAUX JÉRÔME	NICE (83)
15	HUNT LIONEL	LYON (69)	30	OLIVERO ÉRIC	VERSAILLES (91)

Quatre départements restent sans élu-es des AS, faute de liste présentée ou de listes non conformes. Ainsi, un nouveau processus électoral devra avoir lieu dès la rentrée de septembre en Charentes (16), dans l'Indre-et-Loire (37), le Lot-et-Garonne (47) et le Val-de-Marne (94) suivant des modalités similaires à cette année.

- Vous pouvez retrouver nos coordonnées et interventions sur le site des élu-es des AS : « Élus des AS UNSS Nationaux ».



- Ou sur notre page Facebook : Élus des AS nationaux.

N'hésitez pas à contacter les élu-es des AS de vos départements et académies ainsi que les représentant-es du SNEP-FSU dans les CDUNSS et CRUNSS.

PROJET NATIONAL DU SPORT SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ (PNDSS) 2024-2028

Le Plan National du Développement du Sport Scolaire change de nom et devient le **Projet National Du Sport Scolaire du Second Degré** (l'acronyme PNDSS est conservé). Le SNEP-FSU a milité pour garder le terme de Développement afin d'insister sur le besoin permanent de dynamisme et de progrès, mais il n'a pas été suivi.

Présenté à l'AG du 05 juillet, il a recueilli **un vote favorable unanime**. Nous avons pu retrouver le fruit d'un travail partagé résultant d'une large consultation en amont.



Le nouveau slogan UNSS devient « **la rencontre au cœur** ». Le SNEP-FSU défend depuis toujours cette notion de rencontre et l'a affirmé tout au long du processus d'écriture. Cependant, les dernières orientations budgétaires tendant à les réduire, nous avons souligné ce paradoxe. Entre effet d'annonce et réalisations sur le terrain, le SNEP-FSU restera vigilant sur un programme riche et ambitieux des rencontres, du niveau district au national.

Après le A.I.R.E regroupant Accessibilité, Innovation et Responsabilité autour des enjeux Éducatifs, la notion de Faisabilité fait son entrée à travers **un nouveau sigle F.A.I.R.E**.

Il est désormais important que ce projet soit décliné au plus proche de l'activité des élèves dans les différentes académies et départements, dans des comités de pilotage intégrant l'ensemble des acteur-trices en territoire.

UN RÈGLEMENT FÉDÉRAL PAS ENCORE ADOPTÉ... EN ATTENTE D'UNE AG LE 10/09/2024

DES DÉSACCORDS PROFONDS PERSISTENT

Le Règlement Fédéral a été rejeté à l'AG du 05/07/2024 :
17 POUR - **23 CONTRE** (SNEP-FSU, élu-es des AS + 3 voix) – 12 ABSTENTIONS

3 groupes distincts ont travaillé sur le projet soumis au vote de l'AG du 05 juillet 2024 : 1 groupe de travail, émanation restreinte du CA UNSS dont le SNEP-FSU et les élu-es des AS ; 1 groupe de cadres en territoires et les séminaires UNSS.

De nombreuses réunions ont eu lieu de novembre jusque fin juin. Les discussions, informations et décisions variaient selon les groupes. Il a fallu attendre début mai pour recevoir enfin une 1^{ère} version rédigée de ce texte qui doit guider les rencontres UNSS sur tout le territoire. Force est de constater que la DN UNSS a travaillé seule !

Le projet de Règlement Fédéral (RF) propose des modifications profondes et de nombreux désaccords persistent. Ci-dessous, les principaux points d'achoppement :

- La mixité : le SNEP-FSU reste favorable au développement du vivre et apprendre ensemble, filles et garçons. Cependant, une analyse plus fine des indicateurs de pratiques (nombre de licencié-es, d'AS, de filles, ...) et une réflexion sur les contenus auraient permis de guider plus précisément cette volonté de mixité, jusque dans les rencontres sans qu'elle soit un frein à la pratique du plus grand nombre.
- 3 listes d'APSA (Liste 1 pour les Championnats de France et Festivals Nationaux obligatoires, Liste 2 pour des challenges nationaux non obligatoires, Liste 3 pour toutes les APSA qui ne figurent ni dans la liste 1 ni dans la liste 2 et dont l'UNSS n'organisera pas et ne financera pas les rencontres) : le SNEP-FSU n'a pas été convaincu par les choix d'APSA dans les listes. Malgré nos multiples demandes, les liens avec les fédérations (financement et accompagnement) ne nous ont pas été donnés. S'agissant des APSA de la liste 3, nous sommes toujours insurgés sur le désengagement de l'UNSS laissant ces rencontres à la seule initiative et au financement des AS !
- Les catégories changent dont une unique « Lycées Garçons » : le SNEP-FSU a émis les plus grandes réserves sur cette catégorie qui risque de diminuer fortement le nombre de cadets dans les rencontres qualificatives. C'est un très mauvais signal pour les AS de lycées.
- Les jeunes coachs non joueur-euses à discrétion de chaque CMN : ce que nous avons gagné lors du précédent Règlement Fédéral revient par la fenêtre ! Pour le SNEP-FSU, c'est aux AS de décider.

Une nouvelle AG sera réunie le 10 septembre 2024

Il est essentiel de proposer dès la rentrée un RF opérationnel afin que les cadres en territoires puissent ficeler leurs programmes d'activités et permettre une reprise rapide.

Une version « modifiée » nous a été transmise le 15 août. **La lecture de cette nouvelle version du Règlement Fédéral nous met plus que jamais en colère. Rien n'a bougé ! La DN UNSS campe dans sa gestion sans partage.**

Le SNEP-FSU ne manquera pas de vous tenir informé-es des suites de l'AG, sur son site et dans ses publications.

LE SÉMINAIRE SPORT SCOLAIRE DU SNEP-FSU MARS 2024

Le SNEP-FSU a organisé le séminaire « Quel Sport Scolaire pour demain ? » les 28 et 29 mars 2024 au CNOSF.

ÉTAIENT AU PROGRAMME



28 mars 2024

- **OUVERTURE : « Le Sport Scolaire, le sport de toute la jeunesse »**
Benoit Hubert, Co-Secrétaire Général du SNEP-FSU.
- **TABLE RONDE : « Quelle place pour le Sport Scolaire dans le sport de demain ? »** Avelino AZEVEDO, EUPEA le Sport Scolaire en Europe, Patrick ROULT Chef du pôle Haut Niveau, Adjoint au DGA chargé de la Performance Sportive et Responsable du Haut Niveau.
- **CONFÉRENCE : « Sport Scolaire : compétition ou rencontres ? »** Christian COUTURIER, Centre EPS & Société.
- **3 ATELIERS : « Les questions vives du Sport Scolaire dans son rapport à la compétition » :**
 - « Le Sport Scolaire doit-il être nécessairement mixte ? » Pascale JEANNIN, Vice-Présidente chargée de l'éducation et du développement des handballs, Mélanie PELTIER, élue nationale des AS.
 - « Quelle place pour les événements promotionnels et les activités sportives émergentes ? » Camille JACQUES représentant SNEP-FSU Bordeaux, Kildine ALBERT, Directrice UNSS des Yvelines, Véronique VEZIEN, professeure d'EPS à Caen.
 - « Quelle place pour le Haut Niveau dans le Sport Scolaire ? » Richard MOURE, professeur d'EPS et Président d'un club de natation, Patrick GELLENS, Conseiller Technique National à la Fédération Française Athlétisme.
- **3 ATELIERS : « Quelle continuité de pratique à l'UNSS et au-delà ? » :**
 - « Quels formats de championnats à l'UNSS ? » Karine OUVRARD, professeure EPS forme de rencontres UNSS- Écologie, Jean-Bernard BUARD, Directeur Départemental Adjoint UNSS des Yvelines.
 - « Associative dans le Sport Scolaire ? » Claire MACHEFAUX, Directrice Régionale UNSS Poitiers, Yves RENOUX, responsable à la formation FSGT.

29 mars 2024

- **Formation : « Place des élu-es des AS dans la gouvernance de l'UNSS : éclairages et moyens d'action ».**
- **3 ATELIERS : « Un Sport Scolaire ouvert à tous les élèves » :**
 - « Le Sport Scolaire en lycée » Éric ARIEU, chef d'établissement de lycée (91), Max VEGHIN, coordonnateur de district LP en Ardèche.
 - « Le handicap et le sport partagé » Mehdi HENNOUNI, élu des AS, Marion RELIER, Directrice Régionale UNSS Créteil.
 - « Les Arts à l'UNSS » Dimitri DROUJININSKI, professeur agrégé EPS & professeur de cirque diplômé d'État, Fanny MOUTON, SNEP-FSU.
- **Regards croisés des grands témoins :** Jules LAFONTAN, Président du Centre EPS & Société et Annick DAVISSE, auteure.

Il a réuni plus de 60 élu-es des AS et de représentant-es SNEP-FSU dans les instances UNSS. Tables rondes, conférences et ateliers thématiques.

Des moments riches qui nous ont permis d'échanger, de débattre et de faire émerger de nouvelles propositions sur ce que pourrait être le Sport Scolaire de demain.

Et pour reprendre les mots d'Annick DAVISSE et Jean Lafontan, les grands témoins de ce séminaire, les acteurs/actrices du Sport Scolaire sont « certes inquiets-ètes, mais surtout dynamiques et prêt-es à se battre pour défendre le Sport Scolaire à la française ! ».

Les actes de ce séminaire seront mis en ligne sur le site du SNEP-FSU à l'automne.

18/09/2024 : JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE ET JOURNÉE EUROPÉENNE (ESSD)

De la même manière que nous célébrons la Journée Nationale du Sport Scolaire avec l'UNSS (JNSS), la Commission Européenne coordonne chaque année une SEMAINE DU SPORT SCOLAIRE du 23 au 30 septembre en partenariat avec EUPEA (EUropean Physical Education Association), association avec laquelle le SNEP-FSU est également partenaire.

La campagne « #BeActive » qui porte cette initiative, incite tous les pays européens à valoriser et promouvoir l'activité physique au travers d'activités ludiques, de santé et de culture sportive. Elle vise également les scolaires afin de les inciter à adopter un habitus physique et sportif dès le plus jeune âge.



Chaque année, ce sont plus de 40 pays et plus de 2 millions d'élèves qui participent à l'ESSD (European School Sport Day) sur des thématiques différentes. En 2024, le thème sera l'éducation à travers le mouvement.

Le SNEP-FSU est chaque année le coordinateur de cette action pour la France. Notre Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) est l'occasion de promouvoir et de répondre à cette campagne européenne. Pas de nécessité donc de créer avec nos jeunes deux évènements différents, **la JNSS 2024, fixée au 18 septembre, permet de concilier les deux.**

Nous savons que tous-tes les profs d'EPS ont à cœur le Sport Scolaire tel que nous le connaissons. Nous vous proposons de participer à la campagne européenne « #BeActive » en inscrivant votre AS sur le site dédié. **Deux minutes suffisent.**

Inscription de ton AS

en scannant ce QR Code.



Nous comptons sincèrement sur votre participation, car, au-delà de la participation à une campagne européenne médiatique, le SNEP-FSU cherche à porter, au sein de l'EUPEA, notre vision de l'EPS et du Sport Scolaire. Plus nous montrerons que les collègues soutiennent cette action à travers le SNEP-FSU, plus notre crédibilité au sein de l'association sportive européenne sera importante !

Concrètement : une fois votre inscription faite et l'évènement passé, merci de nous envoyer un rapport (nom de l'AS, nombre d'élèves, activités proposées) et plusieurs photos de vos élèves en groupe ou en activité, sur un temps de rencontres inter-AS ou sur un temps établissement.

Toutes les infos sur le site du SNEP-FSU

en scannant ce QR Code.



LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE



MÉMO DE RENTRÉE DES SECRÉTAIRES ET TRÉSORIER·ÈRES D'AS

- Affilier rapidement l'AS sur OPUSS en relation avec les services régionaux UNSS ;
- Assurer l'AS, vérifier les contrats et garanties en cas de location de minibus ;
- Préparer les demandes de subventions diverses (municipales, ANS, etc.) ;
- Créer le compte ASSO et bien vérifier le numéro SIRET ;
- Assister la-le président-e d'AS pour la préparation de l'AG ;
- Réunir l'AG de l'AS en septembre et élire le comité directeur de l'AS (cf. Art. R 552-2 du code de l'éducation).

NB : une licence est valable jusqu'au 30 octobre de l'année suivante. **La photo est obligatoire. Comme l'an dernier, l'absence d'e-mail parents ne sera pas bloquante.**



LE FORFAIT D'AS

- Il est « **insécable** » c'est-à-dire qu'il ne peut pas être partagé entre plusieurs établissements ni être inférieur à 3 h.
- **3 h pour TOU-TES les enseignant-es d'EPS** : temps complet, temps partiel, TZR, poste à cheval, contractuel-les, stagiaires.
- Les M2 en pratique accompagnée (SOPA) suivent le service de leur tuteur-trice sur les journées de présence dans l'établissement. Elles-ils peuvent donc avoir 3 h d'AS.
- Les contractuel-les alternant-es (ECA) effectuent le forfait de 3 h sur le 1^{er} trimestre



LE CA PEUT VOTER UNE SUBVENTION EN DIRECTION DE L'AS

- Cf. circulaires des 25/10/96 et 25/04/02, décret du 26/10/12.
- Penser à présenter le bilan financier de l'AS en CA.



LE MERCREDI APRÈS-MIDI C'EST POUR LE SPORT SCOLAIRE !

Extrait de la NS du 21/03/2016 : « *La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS, est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire.* »

Une attention toute particulière doit être portée aux AS des lycées qui souffrent des effets de la réforme des lycées et de la captation des mercredis après-midi.



LE CONTRAT-LICENCES ET L'AFFILIATION 2024-2025 AUGMENTENT (voir détail P. 3)

- Le prix de la licence contrat augmente de 9 % (17,03 €).
- L'affiliation passe à 100 €.



LES RENCONTRES NE DOIVENT PAS ÊTRE EMPÊCHÉES PAR LE RCD

Aucun chantage au remplacement de courte durée ou au rattrapage des cours pour se rendre à une rencontre UNSS ne doit être exercé ! En cas de difficulté, contactez immédiatement la section locale du SNEP-FSU.

Des doutes ? Besoin d'aide ?

Consultez le site du SNEP-FSU, en scannant ce QR Code.



Ou contactez-nous par e-mail : sportscolaire@snepfusu.net

